



Vous serez nombreux à lire pour la première fois notre revue d'information, tant LMR fait l'objet de nombreuses attentions et de nombreuses nouvelles adhésions. Probablement le résultat d'une attente sociétale et le résultat de la percée politique que notre Mouvement a fait lors des dernières élections régionales après seulement un an d'existence. Ambiance sanitaire, économique, sociale et environnementale détestable rien ne va ici-bas, les Français ont de plus en plus, une soif de vivre et un besoin de retrouver des libertés. Dans ce contexte, le monde rural est très certainement celui à qui on inflige le plus de brimades et la goûte d'eau de trop n'est pas loin de faire déborder la colère sous-jacente d'un peuple rural qui se sent de plus en plus opprimé. Dès ce mois de septembre, Le Mouvement de la ruralité va reprendre les déplacements dans toutes les régions et préparer les prochaines échéances électorales, notamment les élections législatives. Nous aurons besoin de toutes les bonnes volontés pour avoir le plus grand nombre de candidats et candidates afin d'organiser la résistance rurale sur tout le territoire.

Vous pouvez toutes et tous d'ores et déjà vous inscrire auprès du siège du Mouvement à LMR -245 bd de la Paix- BP 87546 – 64075 PAU, ou sur notre site internet : Lien direct <https://bit.ly/37oTcFu>

Tant va la cruche à l'eau, qu'à la fin elle se casse !

Finis les petits marchés et foires avec des animaux et des oiseaux, les delphinariums, les aquariums. Terminé les gluaux et les chasses traditionnelles, abolie la pêche au vif, haro sur le foie gras, la consommation carnée, l'élevage. Bannis la voiture essence et diesel, le tour de France, les rêves d'avion des enfants, la mort d'un sapin de Noël ; les petits hommes verts en ont décidé ainsi. Par le pouvoir que leur a conféré le résultat des urnes sur fond d'abstention, ils décrètent et interdisent à tour de bras, ils imposent les éoliennes dans nos campagnes, les repas végétariens dans nos écoles, le totalitarisme vert est en marche.

Aujourd'hui, ils imposent leur religion verte, s'enivrent d'interdits, dotés d'une soif insatiable de totalitarisme environne-mental, ils régèntent sur tout. Vade retro satana, toi le chasseur, le pêcheur, l'agriculteur, l'éleveur, l'automobiliste, l'aviateur, le circassien, le boucher, le charcutier, toi le mangeur de bidoche !



L'ordre vert en a décidé ainsi, plus de dératiseurs,

stop à la perte d'habitat des punaises de lit, il faut laisser vivre les moustiques, les rats, les punaises et bientôt les poux, les tiques et les cafards... Mort aux épicuriens, la religion verte animaliste repousse au plus loin nos racines d'humaniste, notre culture et notre histoire.

Attention aux excès d'interdits ! Comme le disait Georges Pompidou, déjà en 1966, « Mais arrêtez donc d'emmerder les Français ! Il y a trop de lois, trop de textes, trop de règlements dans ce pays ! On en crève ! Laissez-les vivre un peu et vous verrez que tout ira mieux ! Foutez-leur la paix ! Il faut libérer ce pays ! »

Pour le Mouvement de la Ruralité, effectivement, il est grand temps que les Français ouvrent les yeux et de libérer le pays de ce totalitarisme vert étouffant !

Dernière minute : Quand les chasses traditionnelles sont condamnées à tort !

Le Conseil d'État vient de donner raison à la LPO et à One Voice en annulant les autorisations ministérielles de chasser les oiseaux migrateurs (vanneaux huppés, pluviers dorés, alouettes des champs, grives et merles noirs au moyen de cages ou de filets, pour non-conformité au droit européen relatif à la protection des oiseaux.

Dans ce jugement, il considère que le ministre n'a pas apporté les preuves

nécessaires à leurs questionnements. Or qui peut croire qu'une ministre aux racines d'EELV, opposante à la chasse, puisse s'enquérir de façon optimale des réponses étayées à leur apporter.

Pourquoi condamner une pratique traditionnelle aux prélèvements limités et parfaitement sélectifs puisque seul, le chasseur décide de déclencher le filet pour attraper l'oiseau autorisé et convoité ? Ces juges condamnent des pratiques en petites quantités et pendant ce temps-là, sans mot dire de ces mêmes associations animalistes, des

myriades de filets verticaux tendus sur les côtes africaines détruisent sans discernement des centaines de milliers d'oiseaux migrateurs traversant la méditerranée.

Le Mouvement de la ruralité dénonce un acharnement culturel et traditionnel de la part des orchidoclastes environnementaux...

Plus que jamais une charte des traditions européennes doit-être proposée et il est urgent de sortir la tutelle de la chasse des griffes du ministère de l'Écologie.



Analyse des élections régionales et départementales

Même si le LMR est une jeune formation politique, ses représentants ont figuré sur plusieurs listes dans les élections régionales et aux départementales.

Le choix du Mouvement reste d'être le plus efficace pour enrayer la mise en place de politiques dangereuses pour les ruraux, pour la France des terroirs, des traditions, pour le monde agricole, pour la chasse, la pêche et pour être les garants et les vigies du cadre sociétal que nous défendons. La situation du paysage politique aura largement complexifié nos positionnements et notre présence dans les élections régionales. Pour autant, il y aura eu des choix pragmatiques, des régions où nous avons été écartés et une région où nous étions candidat sous nos propres couleurs, car il fallait savoir quel pouvait-être notre poids pour les prochaines échéances électorales !

Dans de nombreux cas de figure, les Républicains ont souhaité un partenariat. Face aux listes d'union avec les Verts et les animalistes, il n'était pas question de rester à la maison ! Sur des listes comme celle de Xavier Bertrand, face à l'union des forces de gauche derrière EELV, il était hors de question de ne pas être présent même si nous pouvions espérer une plus grande reconnaissance au niveau des positions éligibles par Xavier Bertrand.

Le plus compliqué aura été la prise de décision concernant la région SUD PACA où les différentes annonces de Renaud Muselier auront compliqué notre choix. Si nous avons obtenu l'éviction de l'animaliste Loïc Dombreval de sa liste, l'intégration de quelques élus locaux soutenus par LREM ne nous avait pas été communiquée. L'engagement tenu de ne pas positionner l'opposant à la chasse nous a conforté de maintenir nos deux candidats véritables figures de proue de notre Mouvement, des personnes libres, connues pour leur engagement en faveur de

l'agriculture, du pastoralisme, de la ruralité et de la chasse avec un franc-parler et une indépendance historique à toute épreuve.

Certains ont fait le choix politique de nous évincer, probablement pour freiner l'émergence de notre formation y voyant un concurrent pour l'avenir alors qu'ils auraient dû construire avec nous des fondations solides pour la reconquête de la France que nous ambitionnons. Ils en payeront les conséquences !

Pour les élections départementales, là où nous avons eu des choix d'engagements de nos cadres, où des demandes d'investitures, nous avons veillé au respect de nos obligations de rigueurs sur nos fondamentaux politiques. Notre refus s'est appliqué à deux ou trois cas de candidats ayant fait un ratissage politique jusqu'aux extrêmes que nous ne pouvions pas cautionner.

Nous avons ainsi soutenu :

- **Auvergne-Rhône-Alpes**, la liste conduite par Laurent Wauquiez sont élus **Marie-France Dabert et Christophe Fournier**.
- **Hauts-de-France** la liste conduite par Xavier Bertrand. Notre candidate Alice Pion est juste à la porte d'entrée (la liste de la Somme a passé 12 candidats, Alice était la 13ème).
- **Bretagne**, la liste conduite par Isabelle de Callenec
- **Normandie**, la liste conduite par Hervé Morin. **Pascal Marie** est réélu pour la Manche, mais avec le regret d'avoir perdu un conseiller régional alors que nous proposons un représentant en Seine-Maritime
- **Centre-Val de Loire**, la liste conduite par Nicolas Forissier avec plusieurs représentants LMR, incluant plusieurs sujets de notre programme politique
- **Région Sud-PACA**, la liste conduite par Renaud Muselier. Parmi nos deux représentants garants du respect de la ligne politique du

Mouvement. **Jean-Paul David** est élu.

- **Occitanie**, la liste conduite par Aurélien Pradié
- **Bourgogne-Franche Comté**, la liste de Gilles Platret nous a associés pleinement avec **Francis Balace** dans la Nièvre (3e) et **Guy Obozil** (fin de liste Saône-et-Loire)
- **Grand-Est**, **Thibault Leture** était sur la liste de Jean Rottner, affiché comme président LMR 54

Par contre LMR n'a apporté aucun soutien à la liste de Valérie Précresse en **Île-de-France**, ni en **Pays-de-la-Loire** où LMR été exclu, malgré les promesses de la liste de Christelle Morançais.

Les élections départementales ont été d'un très bon niveau. Certes, nous avons perdu deux cantons où nous avions des candidates sortantes en Gironde (**Sonia Colemyn**) et en Vendée (**Martine Aury**) où, devant l'outrance d'une opposition et ses méthodes employées, elle a été conduite à tenter un recours. Il n'est pas question d'accepter les façons de faire totalement déplacées. On peut reconnaître que la politique ne s'est pas grandie dans ce contexte-là.

Par contre, nous avons eu la joie de l'élection de **Jean-François Nativel** sur le 19ème canton de la Réunion et de **Sébastien Lys** comme suppléant en Charente-Maritime.

Nos jeunes ont eux aussi fait de très bons résultats comme **Kévin Grenot**, **Jordan Grosse-Cruciani** ou **Jérôme Prémartin**.

Nous félicitons toutes celles et tous ceux qui ont porté les couleurs et les valeurs du Mouvement de la ruralité. Leur engagement a honoré notre famille politique et le monde rural en général. Certains résultats sont très prometteurs et ils augurent des lendemains qui chantent et qui porteront notre Mouvement sur le long terme.

Elections régionales 2021 : retour presse sur la belle campagne de LMR en Nouvelle-Aquitaine

Issu d'une famille de chasseurs, Eddie Puyjalon défend la ruralité contre "l'écologie de salon des Verts"

Candidat du Mouvement de la ruralité aux élections régionales 2021 en Nouvelle-Aquitaine, Eddie Puyjalon veut remettre la voix du monde rural au cœur du débat politique.

Eddie Puyjalon : « il faut remettre du bon sens dans la politique régionale »

Président du Mouvement de la ruralité, conseiller régional sortant et candidat aux élections du 20 juin prochain avec le soutien du député béarnais Jean Lassalle, Eddie Puyjalon milite pour une politique régionale plus proche des acteurs du territoire, avec une attention particulière accordée aux filières du terroir et de l'agriculture. Pour Placéco, il développe son programme et ses idées en matière de développement économique.

Eddie Puyjalon : « Les ruraux savent qui sont leurs vrais défenseurs »



Tête de liste du Mouvement de la Ruralité, avec le soutien de Jean Lassalle, Eddie Puyjalon ne veut pas d'une Région qui serait dirigée par Alain Rousset, les écologistes ou le Rassemblement national

Eddie Puyjalon, l'Astérix rural, qui veut redonner toutes leurs dynamiques aux campagnes



Qui est Eddie Puyjalon, tête de liste aux élections régionales pour Le Mouvement de la ruralité ? Ce Girondin affable, conseiller régional sortant, qui a été président du mouvement CPNT, milite pour « une politique de bon sens qui offre un avenir à la ruralité et une écologie humaine, raisonnable et non punitive ».

Régionales : Jean Lassalle au secours de la ruralité contre les métropoles

Le Mouvement de la Ruralité (ex Chasse Pêche Nature et Traditions) s'est allié au parti Résistons ! de Jean Lassalle, pour faire valoir une écologie loin du sectarisme vert, aux élections régionales en Nouvelle-Aquitaine. Il promeut une politique des « territoires », qui a peu à voir avec celle de Jean Castex.



En Nouvelle-Aquitaine c'est sous nos propres couleurs avec le soutien du mouvement politique « Résistons » de Jean Lassalle. Le résultat obtenu au premier tour par la liste « Le Mouvement de la ruralité, résistons avec Jean Lassalle » est une véritable satisfaction avec 7,29 % des votes au premier tour.

Il faut dire qu'avec une armée de sondeurs jouant contre notre formation, publiant des intentions de vote à 2%, pourcentage pris pour argent comptant par les journalistes de la presse écrite, radiophonique et télévisuelle. Il y avait là, toutes les raisons de démotiver le moindre électeur, considérant qu'à 2% on n'allait rien peser dans ces élections et pourtant nous arrivons dans certains départements devant LFI, LR et même LREM avec de très beaux scores dans de nombreuses communes rurales.

Élections régionales : Eddie Puyjalon ressuscite les succès de l'ex-CPNT



Eddie Puyjalon avec Jean Lassalle et Yves d'Amécourt, Mère de l'île en Grande © Crédit photo : Archives Fabien Cotteneau/Sud Ouest

En 1992 et 1998, le mouvement CPNT (Chasse, Pêche, Nature et Traditions) avait bousculé les partis traditionnels et obtenu plusieurs élus. Un succès qu'a failli rééditer le Mouvement de la Ruralité

ÉLECTIONS RÉGIONALES

« Nous devons peser pour défendre le monde rural »

Ancien député, trois décennies de mandat au Conseil départemental et vingt-cinq ans à la tête de la mairie de Prayssas, Alain Merly se présente aux Régionales avec pour étendard la défense de la ruralité

Régionales en Nouvelle-Aquitaine : Eddie Puyjalon (LMR) prône la "défense du monde rural"

Parmi les candidats aux élections régionales en Nouvelle-Aquitaine, Eddie Puyjalon se pose en défenseur de la ruralité avec le soutien du député béarnais Jean Lassalle. Il veut aussi que les villes moyennes soient plus développées qu'elles ne le sont actuellement.



Jean Lassalle (à gauche) et Eddie Puyjalon (à droite). © Maxppp - PHOTOPQR/LA MONTAGNE/MAXPPP

Parlons écologie du bon sens !

Reconstruire pour lutter contre les sécheresses, protéger des inondations, des canicules et des gelées intensives avec une autre politique de l'eau. Il est urgent d'agir !

La biodiversité a la configuration d'un iceberg. Sa partie invisible et 10 fois plus importante que sa partie visible ! La partie visible de la biodiversité (faunes et flores, et donc les humains) dépend à 100% de la partie invisible qui se cache dans les sols : des millions de micro-organismes qui commencent par les bactéries. Il faut considérer les sols comme une entité vivante globale qui est à la base de toutes les chaînes alimentaires, la partie visible de la biodiversité nous sert de bio-indicateur, quand les bio-indicateurs disparaissent c'est que les sols meurent ! Un sol vivant et riche a

besoin d'eau, de nourriture, d'oxygène, d'un climat tempéré et d'une protection solaire, tout ceci lui est apporté par la végétation ! Plus la densité végétale est importante plus la biodiversité est riche, la référence planétaire étant la forêt de feuillus, en opposition totale au désert (donc sans végétation) et donc aux villes. La première des choses à

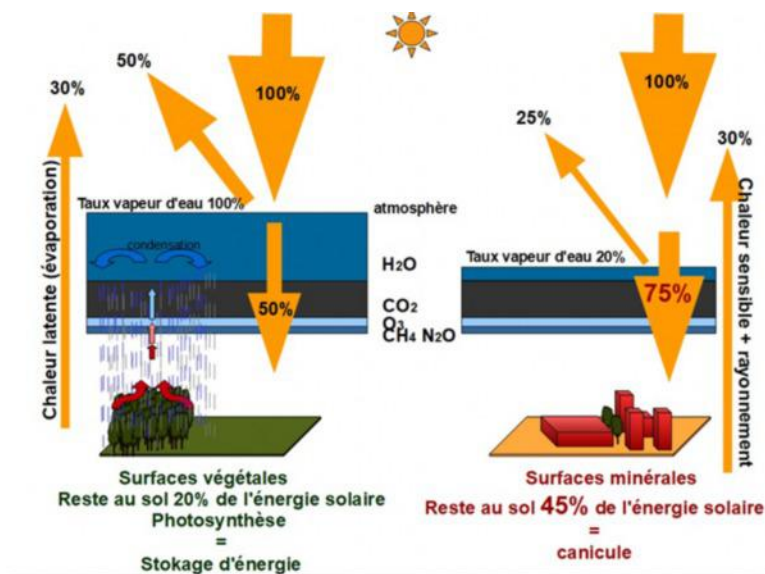
faire pour le climat et la biodiversité c'est la végétalisation massive des surfaces exposées au soleil au rythme des forêts de feuillus : donc vert l'été ! L'énergie du futur existe depuis des millions d'années et s'appelle photosynthèse : énergie du vivant ! Plus la densité végétale est importante moins il y a de concurrence sur l'eau puisque c'est la végétation qui alimente le cycle, comme dans les forêts équatoriales qu'on appelle aussi l'enfer vert ou il pleut tous les jours !

Couper l'eau dans les champs pour alimenter des métropoles hors normes (qui ne recyclent pas l'eau) ce n'est pas de la résilience, mais

une désertification massive et une mise en danger de la population pour les générations futures. L'irrigation représente moins de 2% des précipitations annuelles ; exemple à l'échelle d'une région comme la Nouvelle-Aquitaine, la consommation totale (irrigation comprise) représente moins de 20 mm de pluie (un orage moyen), la ressource disponible (donc hors végétation) représente plus de DIX fois notre consommation actuelle, nous ne manquons pas d'eau, mais de réserves et de recyclage.

Les écologistes politiques prônent et imposent une politique à l'inverse

conséquences directes de cette volonté d'évacuer l'eau en AVAL quant au contraire il faut la retenir en AMONT des bassins versants. En climatologie on part du principe que la végétation ne consomme pas d'eau, mais provoque les pluies : sans évapotranspiration (donc sans végétation) l'air humide en provenance de la mer ne condense pas et il ne pleut pas, 70% des précipitations proviennent de l'évapotranspiration et seulement 30% de l'évaporation en mer (source INRAE : cycle eau) : autrement dit il ne pleut pas sur des sols secs ! En



ayant stigmatisé la consommation d'eau de la végétation, sans comprendre que c'était la base du cycle, on a créé des déserts ! La bonne santé hydrique d'un bassin versant se juge à sa densité végétale au rythme des saisons dictées par les forêts de feuillus donc avec la plus forte densité végétale possible l'été, et si la situation climatique se

dégrade de plus en plus en France c'est justement parce qu'on nous a convaincus du contraire ! Pas d'eau = pas de végétation = désert ! À l'échelle du bassin versant, il faut donc que 70% des pluies soient réservées à la végétation, c'est le cas pour les forêts de feuillus qui retiennent 70% des pluies dans les sols (très riches en matière organique) pour alimenter le cycle. On peut facilement vérifier cette proportion en analysant le débit des rivières, si le bassin versant doit garder 70% des pluies, de façon mathématique la rivière ne doit pas en rejeter plus de 30% vers la mer !

"Il ne faut pas compter sur ceux qui ont créé les problèmes pour les résoudre" Albert Einstein.

Ainsi, sur le plan des inondations et des sécheresses, la situation se dégrade d'année en année, car les actions entreprises sont à l'opposé de ce qu'il fallait faire : on a détruit quand il fallait construire ! Les inondations actuelles sont les

Eolien : Le bal des faux culs !

Depuis la Polynésie française, Emmanuel Macron a déclaré au sujet des éoliennes qu'il faut savoir y renoncer (...). Il faut appliquer un pragmatisme au cas par cas » Blablabla, on commence à être habitué aux effets d'annonce du président de la République et aux décisions politiques contraires qui en résultent dans son gouvernement. Chaque fois que le président de la République fait des annonces visant à ralentir l'invasion des éoliennes, sa ministre de l'écologie fait des annonces contraires et accélère le processus.

LMR déplore que la validation des projets éoliens revienne à la seule autorité de l'État par l'intermédiaire des préfets sans l'avis des élus locaux. Tout a été fait pour que le local n'ait plus son mot à dire, le résultat d'un travail législatif organisé par les gouvernements successifs afin d'imposer l'implantation des éoliennes aux ruraux.

Pourtant, il suffirait que l'implantation d'un champ d'éoliennes rentre dans le code de l'urbanisme comme l'implantation de n'importe quelle entreprise et soit soumise au code des marchés publics. Avec l'obligation de revoir les règles d'implantation, notamment avec des distances supérieures à dix fois la hauteur des éoliennes des habitations, l'obligation d'évaluation des infrasons, l'interdiction de terres rares dans les machines, etc.

Il faut rappeler l'éolien coûte très cher à l'État alors que la France est excédentaire en électricité. Elle produit 500 térawattheures et en exporte 10%. La France n'a pas besoin d'éoliennes, mais plutôt de prolonger la durée de vie des centrales nucléaires en toute sécurité.

Emmanuel macron dit que le nucléaire est une chance, mais en même temps il veut fermer deux réacteurs nucléaires : cherchez l'erreur !

L'éolien n'est pas exempt de dangers, tant s'en faut. Suite à la publication du rapport ministériel sur l'état des élevages à proximité du parc éolien des Quatre Seigneurs en Loire-Atlantique, la mission reconnaît la concomitance des troubles dans les élevages depuis sa mise en service.

Or, les troubles indiqués dépassent les 500 vaches mortes. La mission relève également qu'elle a été saisie d'informations sur des problèmes sanitaires humains. Les auteurs rajoutent que la problématique humaine n'a pas été traitée, car il manquait le ministère de la Santé comme composante à la mission. Une absence inconcevable pour LMR alors, que les services de l'État et de l'ARS avaient été saisis par les habitants, ce que mentionne le rapport. Il y a là manifestement un manquement à agir du ministère de la Santé puisque ce

rapport fait état de nombreuses sollicitations en matière de santé humaine et qu'à aucun moment les deux ministères, concernés par ledit rapport, saisis par les nombreux témoignages sur des enjeux de santé humaine n'a débouché sur une saisine de sa part. Ces témoignages avaient pourtant été portés à la connaissance du préfet de la Loire-Atlantique et de l'Agence de santé régionale (ARS).

LMR juge également indécent et condamnable d'avoir occulté la santé humaine dans ce rapport qui analyse exclusivement les problèmes sanitaires sur les animaux d'élevage. Après les multiples courriers adressés par le Mouvement de la Ruralité au Président de la République et aux ministres concernés par l'alerte sanitaire, ceux-ci



sont restés sans réponse à ce jour. Après avoir alerté des effets néfastes des éoliennes - champs électromagnétiques, infrasons, contaminations aux terres rares - et de l'ensemble des problématiques provoquant des nuisances sanitaires graves avec un risque de danger imminent pour la santé humaine et animale doublée d'une atteinte grave à l'environnement, après avoir dénoncé la situation dramatique d'hommes et de femmes, tant sur leur santé que sur celle de leurs élevages, le Mouvement de la Ruralité a engagé une procédure judiciaire devant la Cour de justice de la République.

Ainsi, par l'action de son avocat, Maître Fabrice Di Vizio, LMR a porté plainte contre le Premier ministre Jean Castex, le ministre de la Santé Olivier Véran, ainsi que les deux dernières ministres de la Transition écologique, Barbara Pompili et Élisabeth Borne, pour motif d'"administration de substances nuisibles de nature visuelle et sonore" (article 222-15 du Code pénal) et, à titre subsidiaire, pour "abstention volontaire de combattre un sinistre" (article 223-7 du Code pénal).

Le Mouvement de la Ruralité ne lâchera rien et continuera d'accompagner les hommes et les femmes malades comme les éleveurs impactés par les éoliennes.

AGRICULTURE : UNE ASSURANCE PAR CAPITALISATION FACE AUX ALÉAS CLIMATIQUES ET ÉCONOMIQUES ?

Pour Yves d'Amécourt, vigneron et porte-parole national de LMR, passer d'une assurance par répartition à une assurance par capitalisation aiderait les agriculteurs démunis face aux aléas climatiques

Au printemps 2020, les agriculteurs avaient souscrit des PGE (Prêts garantis par l'État) pour faire face à la crise du Covid et pallier le manque de chiffre d'affaires. Au printemps 2021, voilà que leur chiffre d'affaires disparaît. Le ministre de l'Agriculture propose aux agriculteurs de souscrire de nouveaux PGE pour remplacer la récolte perdue. Mais la question se pose déjà de savoir comment ils pourront rembourser demain les PGE souscrits hier.

Cette nouvelle catastrophe doit être l'occasion de prendre enfin des mesures permettant de mieux assurer les agriculteurs contre les aléas climatiques et de revaloriser leurs revenus.

En effet, peu d'entre eux souscrivent à l'assurance multirisque financée par l'Union européenne et censée les protéger. Celle-ci assure finalement très peu du fait d'un rendement calculé selon la « moyenne olympique », à savoir le rendement moyen des cinq dernières années auxquelles on soustrait la meilleure ainsi que la moins bonne.

Or, depuis dix ans, les aléas climatiques s'enchaînent à un point tel que la « moyenne olympique » est très basse. Si on ajoute à cela une « franchise » et un « seuil de déclenchement » de 25 %, on comprend mieux qu'ils refusent de souscrire à un contrat d'assurance « pour rien ».

Un cercle vicieux est alors enclenché : plus les aléas climatiques se succèdent, plus la « moyenne olympique » est basse, plus les exploitations sont fragiles, moins on s'assure... C'est le contraire du processus souhaité.

Aussi, pour que les agriculteurs aient un véritable intérêt à souscrire à cette assurance, il faut que le rendement moyen assuré soit celui des cinq dernières années de récolte sans sinistre.

Alors que la France discute actuellement des conditions de la Politique agricole commune (PAC)

avec l'Union européenne, c'est le moment de prendre enfin en compte cette modification dans le cahier des charges de l'assurance multipérils.

Autrefois, les agriculteurs étaient imposés « au forfait ». Quand ils faisaient une bonne année, ils mettaient de côté. Quand l'année était mauvaise, ils puisaient dans leur épargne. Aujourd'hui, ils sont imposés « au réel ». Les bonnes années, ils payent impôt et charges sociales à la Mutualité sociale agricole, sur le bénéfice agricole. Les mauvaises années, ils n'ont plus que leurs yeux pour pleurer.

En Australie, pays soumis aux aléas climatiques, la fiscalité sur le bénéfice agricole est plafonnée, si bien qu'une bonne année permet de constituer des réserves. Ce n'est pas le cas en France et cela devrait pouvoir être modifié.

Une autre proposition serait de libéraliser le calcul de l'amortissement comptable. Ainsi lorsque l'année est bonne, on amortit davantage l'investissement comptablement et l'on minimise ainsi les charges sociales et fiscales afin de constituer des

l'argent sur le compte-épargne, ce versement passant en charge d'exploitation.

Lorsqu'il doit faire face à un aléa climatique ou économique, il débloque l'épargne, la somme passant alors en produit d'exploitation. Ce « compte épargne aléas climatiques et économiques » serait une forme d'assurance-vie pour l'exploitation et pourrait être plafonné à une année de production.

Imaginez la situation de nos exploitations agricoles si elles bénéficiaient d'un tel dispositif : au bout de quelques années, elles seraient réellement protégées contre de nombreuses formes d'aléas. Y compris contre les pertes de chiffre d'affaires en cas de pandémie.

Souveraineté agricole

On peut même imaginer que ce dispositif soit étendu à toute forme d'entreprise, ce qui est d'ailleurs une proposition de la Fédération des très petites entreprises (FTPE).

Les propositions que nous formulons



réserves dont on dispose alors en cas d'aléas climatiques.

Compte-épargne aléas climatiques et économiques

Au-delà d'une assurance multipérils réformée, nous proposons la création dans chaque exploitation d'un nouveau dispositif appelé « Compte épargne aléas climatiques et économiques ». Lorsqu'une année est bénéficiaire, l'agriculteur verse de

ici pour sauver cette filière d'excellence française doivent permettre à nos agriculteurs d'être bien assurés contre les aléas climatiques et économiques qui constituent une donnée fondamentale de leur métier. Il en va de leur survie. Il en va de la souveraineté agricole de notre pays et d'une certaine vision de la France. Il en va de notre responsabilité.

Plus de 380.000 manifestants pour la ruralité !

La première manifestation rurale en ligne, la mobilisation à l'appel de la Fédération nationale des chasseurs, des pêcheurs et des agriculteurs, soutenue par le Mouvement de la Ruralité, a été un beau succès.



Dans des conditions sanitaires particulières, malgré certaines fédérations de chasse qui n'ont pas joué le jeu et des manquements dommageables pour une unité nécessaire, la bonne nouvelle vient de la région Nouvelle-Aquitaine, la plus mobilisée dans cette manifestation virtuelle.

Un résultat qui fait chaud au cœur de celles et ceux qui ont appelé à participer massivement en se connectant le samedi 12 juin. Cette belle mobilisation donne de l'espoir pour celle du 20 juin dans les urnes pour défendre nos territoires, l'agriculture, la chasse, la pêche et notre mode de vie dans la ruralité.

Chasse à la glu : une mascarade institutionnelle

Rien d'étonnant à ce que les électeurs s'écartent de la voie des urnes, tellement le bon sens a échappé aux institutions de la république ! Le retour à une monarchie jacobine déboussolée, imprégnée d'idéologie dogmatique verte, englobant une caste d'incultes de la nature trustant les postes clés de notre société. Ainsi, journalistes, politiques et autres intellectuels viennent donner des leçons de gestion environnementales, alors qu'ils n'en connaissent rien.

Les chasseurs viennent de perdre une bataille avec la chasse à la glu, mais ils n'ont pas perdu la guerre ! Il reste

des voies de recours et des actions à mener. Le Mouvement de la ruralité va entamer plusieurs démarches pour défendre la chasse à la glu et rétablir la vérité sur une chasse sélective et bien moins impactante que de nombreux sujets environnementaux gardés sous silence de l'État et de l'Europe, coupables d'atteinte grave à l'environnement.

Comment est-il possible de détruire des millions d'oiseaux, souvent victimes des éoliennes, voire d'autres centaines de millions par des pollutions aux perturbateurs endocriniens et venir condamner une chasse sélective en petite quantité et parfaitement contrôlée !

Quelle outrance institutionnelle ! Quelle posture idéologique sans fondement, seulement là comme écran de fumée en réponse aux antispécistes et autres animalistes ! L'injustice devient de plus en plus la règle et son corollaire devient l'abstention et le rejet de la politique et de ses institutions...

Le Mouvement de la Ruralité adresse de nouveau son soutien aux chasseurs à la glu et s'engagera à leur côté pour continuer à défendre cette belle tradition cynégétique.

Scout un jour, scout... pas toujours chez EELV !

Un élu EELV remet en cause les attributions de subventions de la ville aux scouts de France pour manque de mixité. Probablement pas suffisamment vert au goût de cet élu écologiste lyonnais, qui rejoint ainsi ses autres collègues verts qui n'aiment pas le tour de France, les sapins de Noël, les bateaux à voile et les avions dans le ciel.

LLMR se dit qu'il y a au moins une élue verte qui ne va probablement pas apprécier cette sortie de route. Léonore Moncond'huy, la très jeune maire EELV de Poitiers, responsable scout il n'y a pas si longtemps, devra peut-être donner une formation très nature à Alexandre Chevalier tant sur la relation des jeunes scouts à la nature qu'à la mixité au sein des scouts de France.

Jamais les Verts n'ont autant bien porté leur surnom d'antitout, tellement leur dogmatisme devient ridicule et insupportable...

Ils nous ont quitté cette année...

Lucien Morini, notre ancien président CPNT Bouches-du-Rhône, toujours actif et combattant pour défendre sa passion de la chasse, nous a quitté, précédé de

quelques jours par son épouse tous deux des suites la Covid-19.

Florence, une de ses filles, l'a accompagné jusqu'au bout en



parlant de lui, comme d'un lion qui se battait pour rester en vie. La maladie et la douleur d'avoir perdu la compagne de toute une vie ont été trop lourdes pour lui.

Hier, nous parlions de la chasse à la glu, de la FDC 13 et puis le vent s'est levé, le tourbillon de la vie l'a emporté, probablement comme un oiseau migrateur, une belle grive probablement... Quant à nous, nous garderons l'image de Lucien le combattant !

Décédé suite à une maladie foudroyante, **Pascal MAGNET**, notre président LMR Côtes-d'Armor n'aura pas eu beaucoup de temps pour mettre en œuvre son envie de défendre le monde rural et l'agriculture, lui qui était ingénieur en agro-alimentaire.

Le Mouvement de la ruralité a adressé ses sincères condoléances à son épouse, ses deux enfants et à tous ses amis.



Ils ont rejoint le Mouvement de la ruralité



Spike GROEN, à 19 ans il est le plus jeune maire de l'Indre (Saint-Gilles). Après des études littéraires, il s'est engagé dans l'entrepreneuriat et il veut défendre et porter les valeurs de la France rurale et ses traditions.



Clémence ROUSSEAU, Solognote d'origine, réside en Brenne. Petite-fille d'agriculteur, issue d'une famille de chasseurs, elle est attentive aux circuits courts et à la ruralité en général, et passionnée de nature et de photographie.

Issue d'une famille d'agriculteurs et de chasseurs, **Alice PION**, chasse depuis 20 ans. Elle est responsable communication de Chasseresses de France, Responsable Chasseresses Somme et des Hauts de France, Secrétaire chasse et découverte au Hable d'Ault. Elle souhaite s'investir pour expliquer, communiquer sur le monde rural et contribuer à l'essor de la ruralité, à défendre nos traditions et notre patrimoine français.



Antoine VERMEULEN, ce Vendéen est un amoureux des territoires, malgré son jeune âge, il a déjà un fort ancrage rural. Passionné de nature, secrétaire de sa société de chasse, président de la section UNC, il a choisi de rejoindre LMR afin de s'engager en véritable défenseur de la ruralité. Il est chargé d'animer la section jeunes de LMR 85



En bref . . .

Action juridique contre les animalistes

LMR a aidé juridiquement une victime de cyberharcèlement par téléphone et réseaux sociaux pour avoir organisé une fête de la chasse avec une meute de chiens en présence d'un jeune veau. En audience de comparution pénale, sur proposition du procureur une personne identifiée et poursuivie a accepté de régler 100 euros d'amende et 500 euros de dommages et intérêts.

Défense du marché aux oiseaux à Paris

Le Marché aux oiseaux qui ouvrait tous les dimanches au cœur de Paris va disparaître. Le Conseil de Paris a



entériné ce mercredi la fermeture de ce marché. Fini les perruches et autres volatiles présentés en cage et vendus sur l'île de la Cité, le dimanche, place Louis Lépine, près du Marché aux fleurs. L'association de défense des animaux, Paris Animaux Zoopolis a eu gain de cause.

LMR était là en soutien des éleveurs et pour dénoncer le dogmatisme des animalistes.

Queue de loup : des centaines de manifestants avec LMR Hautes-Alpes

LMR, représenté par Michel Rezk pour apporter son soutien à Jean-Marie Bernard, le président du Conseil départemental des Hautes-Alpes, jugé au tribunal pour avoir offert une queue de loup, un animal protégé, à l'ancienne préfète du département. C'est en compagnie de Jean Lassalle que LMR a manifesté son soutien aux éleveurs et au président du Conseil départemental.



Bulletin d'adhésion et de don au Mouvement de la ruralité

à renvoyer accompagné du règlement* à : LMR - BP 87546 – 64075 PAU CEDEX

Mme. M.
NOM Prénom

(*) si adhésion couple : Conjoint Mme. M.
NOM Prénom

Rés/Lot/Bât/App

Ave/Rue/Bd

LD/Cidex/BP

Code postal Téléphone

Ville

Email

Mandat électoral

Fait le / /
Signature

(*) Règlement par chèque de compte courant personnel à l'ordre de AF LMR.
Pas de paiement depuis un compte bancaire de personne morale (association, exploitation, entreprise, etc.)

J'adhère à LMR			
<input type="checkbox"/>	Adhésion simple 25 € <i>Coût après crédit d'impôt : 8,50€</i>		
<input type="checkbox"/>	Adhésion couple* 40 € <i>coût après crédit d'impôt : 13,60€</i>		
<input type="checkbox"/>	Adhésion jeune 15 € (moins de 25 ans) <i>coût après crédit d'impôt : 5,10€</i>		
<input type="checkbox"/>	Adhésion bienfaiteur 50€ <i>coût après crédit d'impôt : 17,00€</i>		
Je fais un don à LMR			
<input type="radio"/> 20 €	<input type="radio"/> 50 €	<input type="radio"/> 100 €	Autre _____ €
<small>Coût réel 6,80 €</small>	<small>17 €</small>	<small>34 €</small>	<small>34%</small>

Les adhésions et dons sont plafonnés à 7500 € par an et par personne physique et donnent droit à une réduction annuelle d'impôts sur le revenu pour 66 % des montants dans la double limite de 20 % du revenu imposable et de 15.000 € de dons par foyer fiscal. Le reçu fiscal correspondant vous sera adressé en fin du premier trimestre de l'année prochaine.
Conformément à la loi informatique et liberté relative aux données personnelles qui vous concernent, seul LMR est destinataire des informations que vous nous communiquez.